



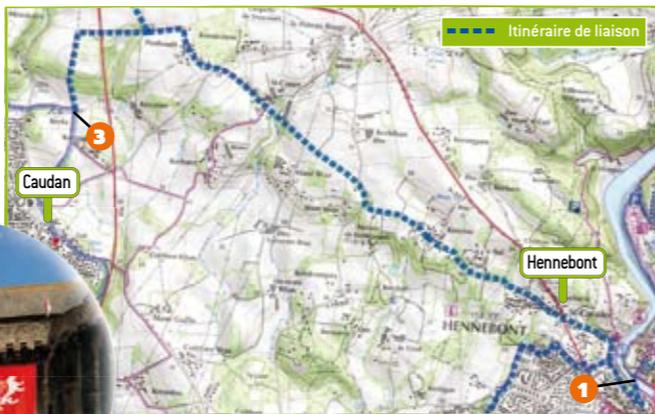
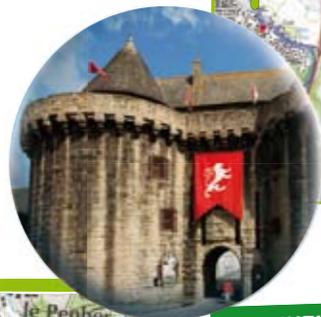
Vers LANESTER (circuit 10) Liaison de 6 km

- Au départ du circuit d'Hennebont, laissez la passerelle derrière vous et partez vers **Saint-Caradec**, en longeant la rivière.
- Sur la place, montez la rue sur votre gauche ; un peu plus loin, suivez **le balisage à droite**.
- Suivez-le jusqu'à la **départementale D724** que vous traverserez.
- Après le passage sous la voie ferrée, engagez-vous à droite.
- En suivant toujours le balisage, vous passerez sous le pont de la voie express (RN 165).
- Longez **le Blavet** jusqu'au repère n°7 du circuit de Lanester.



Vers CAUDAN (circuit 2) Liaison de 8 km

- Au départ du circuit d'Hennebont, laissez la passerelle derrière vous et partez vers **Saint-Caradec**, en longeant la rivière.
- Juste avant **la chapelle**, prenez la route à gauche entre les maisons.
- A la grande route, traversez en face, direction **Kerroc-Kercroc**.
- Après les 2 villages, au croisement (Mané Kloar) prenez à droite puis laissez une voie à gauche et continuez jusqu'au village de **Saint-Coner**.
- Là, filez tout droit vers **Penhouët**.
- Passé ce village, poursuivez tout droit, traversez **la grande route** (D 769) et engagez-vous en face.
- A la croisée des chemins, prenez à gauche pour rejoindre **Kério**.
- Vous arrivez au n°3 du circuit de Caudan.



Vers INZINZAC-LOCHRIST (circuit 9) Liaison de 2 km

- Au repère n°7 du circuit d'Hennebont, redescendez vers la rivière.
- Au chemin de halage, prenez à gauche vers **le grand barrage** que vous traverserez.
- Partez ensuite à droite, suivez la route principale jusqu'au croisement avec **un supermarché** (à votre gauche).
- Continuez tout droit pour rejoindre **l'île de Locastel** et le **parc d'eau vive**, départ du circuit d'Inzinzac-Lochrist.



*En chemin
Le Blavet, la passerelle des Forges,
les remparts, les tours Broërec'h,
la basilique, le parc botanique de Kerbihan,
le Haras National...*

Repérez votre rando au Pays de Lorient



Repérez le départ de votre rando



Fiche extraite du Guide Rando

RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme
du Pays de Lorient
Quai de Rohan - 56100 Lorient
☎ 02 97 847 800
rando@lorient-tourisme.fr

Horaires de bus et de bateaux :

☎ 02 97 21 28 29 - www.ctrl.fr



HENNEBONT RANDO

Au fil de l'eau et de l'histoire

Hennebont, Cité d'Art de Bretagne, dévoile ses charmes au fil de vos pas. Elle a plus d'un atout : cernée par la rivière du Blavet et par ses remparts, elle abrite un haras national, la basilique Notre-Dame de Paradis et le parc botanique de Kerbihan. Cette randonnée, entre nature et culture, pourra satisfaire tous les appétits et toutes les curiosités.

Bonne découverte !



Pour accéder au départ :

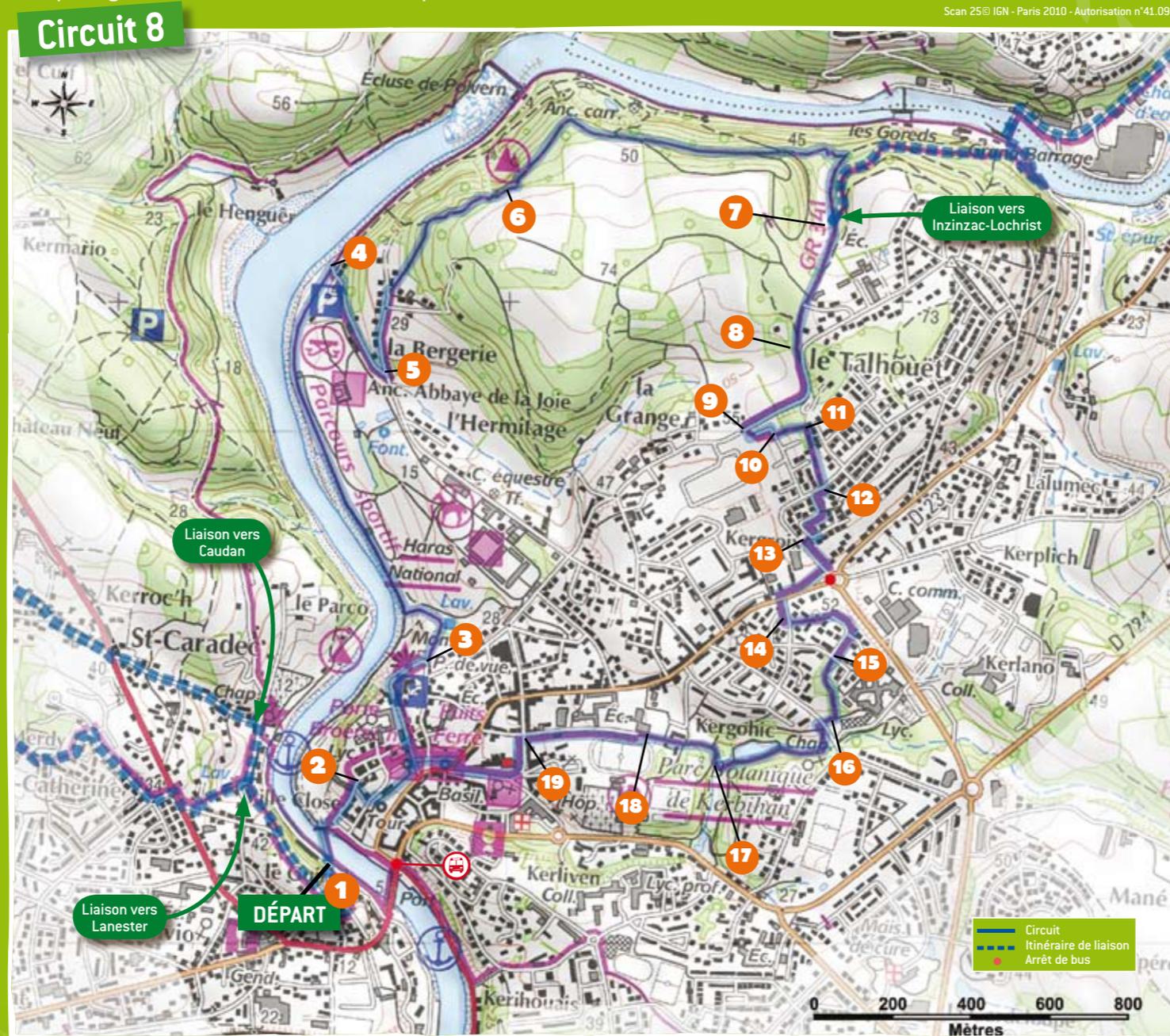
Du centre d'Hennebont, prenez la direction Plouay/Lorient. Traversez le pont Jehanne La Flamme et suivez tout de suite à droite la direction Saint-Caradec. Le départ est au pied de la nouvelle passerelle des Forges, inaugurée en 2009.

- 1. Départ** de la passerelle des Forges, quai des Martyrs. Liaison vers Caudan et Lanester. Traversez la passerelle et prenez face à vous la rue en sens interdit **rue des Lombards**.
- Tout en haut de cette rue, tournez à droite, puis à nouveau à droite **rue Moricette**. Quelques mètres plus bas, des escaliers vous permettent de cheminer du haut des remparts. Grimpez-les et marchez à gauche vers **les deux tours Broërec'h**. Descendez un peu plus loin et passez sous les tours. Remontez à gauche **la rue du champ de Foire**.
- A la fin du virage, prenez sur la gauche le sentier qui descend vers **le Blavet**. Arrivé au chemin de halage, partez à droite et longez la rivière.
- A peine 1 km plus loin, quittez le chemin de halage et traversez à droite **le parking de la bergerie**. Partez dos à la rivière par la route qui monte à droite.
- Au Cédez le passage, prenez à gauche **la voie sans issue**. Au bout de l'impasse, prenez en face le chemin à droite de **la maison en pierre**, au niveau d'un portail et d'une chicane. Poursuivez sur ce sentier jusqu'au bois où vous choisirez le petit sentier qui part à gauche. *Quelques repères pour vous guider dans le bois : évitez les sentiers qui descendent à pic vers le Blavet ; ce sentier qui surplombe la rivière n'a pas beaucoup de dénivelé.* Sur cette portion, vous suivrez à l'envers **un balisage vert**.
- Le chemin débouche sur une bifurcation : prenez à gauche dans la descente et ne perdez pas de vue **le balisage vert à l'envers**.
- Quand le sentier principal remonte, poursuivez tout droit. Vous rejoignez le GR (*balisage blanc et rouge*). Prenez à droite du Talhouët. Poursuivez jusqu'à la route. *[Au repère n°7, si vous descendez par la gauche, vous vous retrouvez sur l'itinéraire de liaison Hennebont/Inzinzac-Lochrist].*

- A la route, descendez à droite **la rue du Talhouët** et passez le virage.
- Juste avant les maisons, empruntez le sentier à gauche. Faites quelques pas et remontez tout de suite à gauche une petite voie qui longe les maisons du lotissement situé plus haut.

- Dans le lotissement, prenez à droite et remontez le petit sentier tout de suite à gauche. Restez au plus près des maisons, vous retrouverez **le balisage du GR**.

Scan 25© IGN - Paris 2010 - Autorisation n°41.0925



- Plus loin, **au T**, tournez à droite et suivez le balisage GR. Au bout du sentier de terre, faites quelques mètres sur du bitume avant que le sentier ne reprenne légèrement sur la droite. Poursuivez-le jusqu'à la route.

- A la route, prenez à droite, puis la 1^{re} à gauche, **rue Corentin Le Floch** (*balisage GR*). Dans le 3^e virage, prenez à droite pour rejoindre la route.

- A la route, tournez à gauche. Juste avant le rond-point, traversez à droite **le petit parking** qui vous permet de rejoindre la route à droite ; suivez-la quelques mètres en tournant le dos au rond-point. Vous prenez la 1^{re} à gauche, **rue du Capitaine de Beaufort**.

- Dans cette rue, prenez la 1^{re} à gauche vers **une petite place**. Au bout de celle-ci, dans l'angle, empruntez le chemin qui part entre les maisons. Suivez-le et descendez plus loin les marches. Au parking, vous continuerez tout droit et prenez la 1^{re} voie à droite en suivant le balisage du GR.

- Au bout de cette voie, allez droit vers les arbres d'où repart le sentier ; sur cette portion, suivez bien le balisage GR : **peint sur les arbres**, il vous conduit à un parking.

- Sur le parking, à droite, traversez la route vers **la chicane en métal**. Entrez à gauche dans **le parc botanique de Kerbihan**. Passez le ruisseau et tournez tout de suite à droite (*ne prenez pas la voie bitumée qui monte*). Poursuivez jusqu'à l'étang (*GR*) que vous contournez sur la gauche.

- Au bout du bassin, continuez tout droit jusqu'à la voie bitumée où vous prenez à droite, puis à nouveau à droite vers la balise GR que vous apercevez plus loin. Vous laissez sur votre droite **un lavoir**. Poursuivez sur la voie bitumée.

- Continuez tout droit et passez entre les maisons. Plus loin, après les barrières, vous apercevez la basilique. Poursuivez et passez à nouveau deux barrières. Continuez jusqu'au Cédez le passage.

- Au Cédez le passage, descendez la rue à gauche ; au bout de celle-ci, dirigez-vous à droite vers **la basilique**. Descendez l'avenue, passez sous **les tours Broërec'h**. Quelques mètres plus loin, prenez à gauche la rue en sens interdit. Arrivé sur le parking en bas, traversez **la passerelle des Forges** pour retrouver le point de départ.